



## **Communiqué de presse : Jobs étudiants, l'Open Vld dépasse les bornes**

**Les Jeunes FGFB, ABVV Jongeren, les Jeunes CSC, Jong ACV et la FEF s'opposent à la proposition de loi de l'Open Vld abrogeant les limitations applicables à l'occupation d'étudiants jobistes. Selon le front commun syndical, le texte contribuera à accroître la précarité des étudiant·es.**

Déposée le vendredi 19 janvier, la proposition de loi de Tania De Jonge et Vincent Van Quickenborne s'attaque au peu de régulation existant sur le marché du travail des jobistes. Alors que la question de la précarité étudiante n'a jamais été aussi urgente en Belgique, les libéraux flamands font le choix de privilégier les intérêts patronaux.

Le système d'emploi étudiant tel qu'il existe aujourd'hui ne profite pas à l'étudiant. Les travailleurs sous contrat classique bénéficient de toutes sortes de droits et d'avantages contrairement aux travailleurs étudiants. En supprimant le plafond actuel de 600h, les libéraux empêcheraient définitivement les étudiants d'avoir accès à un salaire complet, à la prime de fin d'année, au pécule de vacances, au chômage temporaire, au droit d'accès à la sécurité sociale.

Le texte est sans ambiguïté : supprimer le plafond annuel de 600 heures permettrait *de remédier à la grave pénurie de main-d'œuvre en Belgique*. En d'autres termes, si des métiers pénibles et mal rémunérés ne sont pas occupés, le manque de ressources financières des étudiant·es finira par les y pousser.

Les jeunesses syndicales rappellent que les politiques successives de flexibilisation ont un effet désastreux concernant l'abandon des études. Plutôt qu'encourager les étudiant·es à travailler plus de 600 heures et manquer des cours, elles invitent à revaloriser le montant des bourses d'études et élargir leurs conditions d'accès pour permettre aux étudiant·es de suivre régulièrement leur cursus. Mais également à réinvestir dans l'enseignement et les services dédiés aux étudiants.

Enfin, ce projet de loi condamne les étudiant·es à l'impossibilité de s'ouvrir un droit propre à la sécurité sociale. En supprimant le plafond actuel, les libéraux empêchent définitivement les étudiant·es de cotiser pour leur propre droit au chômage et leur pension.

Les jeunesses syndicales appellent à une revalorisation du travail étudiant à travers une augmentation du salaire brut et en permettant aux jobistes de se constituer des droits pour le reste de leur carrière et d'accéder à la sécurité sociale afin d'être protégé en cas de perte d'emploi. Cela permet d'éviter la concurrence inégale entre les étudiant·es et les autres travailleur·euses.

Le travail des étudiant·es est d'étudier, n'en déplaise à l'Open Vld.

**Contacts presse :**

Catherine Opalinski - Coordinatrice des Jeunes FGTB - 0478 77 83 14 -  
[catherine.opalinski@jeunes-fgtb.be](mailto:catherine.opalinski@jeunes-fgtb.be)

Emila Hoxhaj – Présidente de la FEF – 0492 27 87 52 - [emila.hoxhaj@fef.be](mailto:emila.hoxhaj@fef.be)

Nel Van Slijpe - Responsable National – 0470 21 31 64 – [Nel.vanslijpe@acv-csc.be](mailto:Nel.vanslijpe@acv-csc.be)